

# Le conseil général favorable à la création d'une voie verte reliant Bram à l'Ariège

Pédaler en toute quiétude, du canal du Midi à Montségur, sur une voie aménagée spécialement pour les vélos, sera peut-être possible d'ici peu. Hier, dans le village de Cailhau, où une foule de cyclistes de Toulouse, d'Ariège et de l'Aude s'était rassemblée à l'invitation de l'association Malepère évasion, a appris cette bonne nouvelle de la voix d'André Viola, le président du conseil général.

## De Bram à Mirepoix en vélo

Depuis plusieurs années, le collectif milite avec l'association Aud'2V pour la transformation de l'ancienne voie ferrée reliant Bram à Mirepoix en une voie verte que pourraient emprunter les cyclistes itinérants. «*Le tronçon fait une vingtaine de kilomètres, il ne manque pas grand-chose pour rendre la piste praticable. Il faudrait réaménager quelques ouvrages d'art, faire un revêtement lisse et non poussieux*», confiait hier Max Valès, le président d'Aud'2V. Pour les associations présentes, l'objectif est de permettre aux familles «*de se balader dans de bonnes conditions*» et surtout de contribuer à la création d'un vaste réseau cyclable allant du Comminges aux châteaux cathares, en passant par Tou-



► Les élus estiment qu'une voie verte aurait des retombées conséquentes.

Photo Guillaume

louse. «*L'enjeu est important. En moyenne, on estime qu'un voyageur à vélo dépense 70 € par jour*», a ajouté Gérard Afflatet, le maire de Cailhau.

## Le conseil général financera l'étude

En retard sur les départements voisins - l'Ariège a déjà aménagé plusieurs voies vertes et la Haute-Garonne a couvert les bords du canal d'asphalte -, l'Aude pourrait prochainement se mettre à la page. Présent à Cailhau, André Viola s'est en effet

montré sensible à la question. «*Dans le cadre du projet Audevant, je souhaite que nous nous impliquions dans la construction de pistes cyclables et de voies vertes*», a affirmé le président du conseil général. Attendu au tournant par la foule des cyclistes, André Viola s'est également engagé à faire aboutir «*un schéma départemental des itinéraires cyclables et voies vertes*». Mieux encore, devant un auditoire des plus attentifs, il a annoncé d'ores et déjà que le conseil général prendrait en charge la maîtrise d'ouvrage d'une

étude de faisabilité et qu'il réunirait prochainement les communautés de communes concernées. «*Il faudra ensuite déterminer quelle collectivité territoriale sera la plus à même de porter le projet*», a-t-il néanmoins précisé. Quoi qu'il en soit, hier à Cailhau, tout le monde semblait convaincu que la voie verte verrait bientôt le jour. Jacques Durand, conseiller général du canton en attend d'ores et déjà «*des retombées économiques importantes pour les producteurs locaux*».

A. P.